

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)Trésorier : M. H. BONVALLET, 20, rue Molière, Lyon (6<sup>e</sup>).

---

ABONNEMENT ANNUEL :	France et Union . . . . .	10 F	— C.C.P. Lyon 101-98
	Etranger . . . . .	11 F	
	Scolaires . . . . .	5 F	

---

**BRUANTS.**

- B. proyer *Emberiza calandra* : chanteurs communs le 6-3 au lac de Paladru (Isère) (M.B.), le 31-3 à Arnas/Saône (P.L., M.B.).
- B. jaune *E. citrinella* : le 21-7 à Sauvain, Monts du Forez (P.L.).
- B. zizi *E. cirulus*.
- B. ortolan *E. hortulana* : premiers migrateurs le 21-4 en Dombes (A.C.) ; le 4-5 en Valbonne (G.W.).
- B. des roseaux *E. schoeniclus* : le 19-5 à Cormoranche/Saône, un nid à 4 œufs avec un œuf de Coucou (G.O.L.).

**MOINEAUX.**

- M. domestique *Passer domesticus*.
- M. friquet *P. montanus*.

ERRATUM : ce C.R. p. 102 ; paragraphe *Canard chipeau*. La 2<sup>e</sup> ligne est à remplacer par :

« le 16-3 en Forez (J.F.) ; bonne saison de nidification en Dombes (P.G.) ».

**RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.**

- (1) GROUPE ORNITHOLOGIQUE LYONNAIS (1962). — Compte rendu ornithologique semestriel ; printemps-été 1961. *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31, 120.
- (2) GROUPE ORNITHOLOGIQUE LYONNAIS (1963). — Compte rendu ornithologique semestriel ; automne-hiver 1962-63. *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 32, 264
- (3) Ch. VAUCHER (1954). — Contribution à l'étude ornithologique de la Dombes. *Alauda*, 22, 113.
- (4) Ph. LEBRETON (1964). — La nidification en Dombes du Fuligule morillon. *Bull. Soc. Natur. Archéol. Ain*, n° 78, 99.
- (5) J. POULARD, Ph. LEBRETON (1963). — Sur la présence de l'Aigrette garzette en Forez. *Ois. Rev. Fr. Ornith.*, 33, 73.
- (6) Y. BOUDOINT (1951). — Le vol du Circaète-Jean-le-Blanc, plus particulièrement dans le Massif Central. *Alauda*, 19, 1.  
— (1953). — Etude de la biologie du Circaète-Jean-le-Blanc. *Alauda*, 21, 86.
- (7) H. BRAEMER, D. DUBOIS, B. GONTHIER, J. SAGNOL (1963). — La Tourterelle turque dans la région lyonnaise. *Alauda*, 31, 227.
- (8) G. BERTHET (1941-45). — Notes sur l'avifaune française, Mésange boréale. *Alauda*, 13, 108.

Rédaction Ph. LEBRETON.

Présenté à la Section Générale en sa séance du 18 janvier 1964.

**NOUVEAUX GISEMENTS PREHISTORIQUES DANS LE BUGEY**

par J. REYMOND.

Poursuivant nos recherches sur des lieux d'habitats possibles de populations anciennes, nous avons eu le plaisir de découvrir toute une série de petits abris répondant à nos désirs, car très rapidement nous pûmes constater la présence de l'homme par les témoins archéologiques que nous y trouvâmes après sondage.

Depuis plusieurs années, nous avons entrepris de prospecter systématiquement la région du Bugey, soit seul, soit avec nos collègues R. VILAIN et E. BORELLI, ceci aussi bien sur les lieux de découvertes anciennes que sur des possibilités nouvelles de gisements inédits.

Grâce à l'obligeance de notre Directeur des Antiquités, M. J. COMBIER, nous avons pu mener cette tâche à bien avec tous les encouragements et autorisations nécessaires.

Aussi, après avoir entrepris des travaux dans la région d'Andert-Condon, sur d'anciens lieux fouillés jadis par le Chanoine TOURNIER et avoir assuré la protection de nombreux sites contre des fouilleurs rapides et clandestins, nous avons, en prospectant la vallée qui va d'Arbigneux à Condon, découvert les abris indiqués plus haut.

Ce sont des abris de taille moyenne situés de part et d'autre d'une petite vallée coupant la falaise calcaire dominant la vallée où coule le Furans.

Jusqu'à présent ces abris avaient échappé à toutes recherches car ils ne sont pas sur un grand axe routier et leur petite taille de même que l'exposition de certains n'incitaient pas, à priori, à les considérer comme des lieux d'occupation humaine possibles.

Un petit cours d'eau à débit rapide entrecoupé de cascades se situe à proximité immédiate de ces abris. Un seul est très près, les autres sont plus haut dans les falaises mais leur exposition est meilleure quant à l'ensoleillement et à la sécheresse.

Nous les désignerons par des lettres Th suivies d'un numéro en chiffre arabe pour les situer les uns par rapport aux autres ; ainsi : Th1, Th2, Th3, etc.

#### ABRI Th1.

Cet abri situé, comme dit plus haut, à une quinzaine de mètres du ruisseau, présente une entrée de forme triangulaire ; sa longueur est d'environ 9 m, sa largeur de 4 m et sa profondeur de 4 m.

Devant cet abri et le masquant en partie se trouve un très gros talus, couvert de végétation (buis, noisetiers) et composé de cailloutis calcaires ; çà et là reposent de gros blocs effondrés venant de la falaise ; en particulier sur le côté droit de l'abri.

Le sol de cet abri comportait, à gauche, une partie sableuse, puis se recouvrait progressivement de cailloutis et plaquettes calcaires en allant vers la droite où un cône d'éboulis très important couvre environ le tiers de la surface de l'abri.

Presque à la surface se trouvaient çà et là quelques tessons de poterie micacée et striée associés à une poterie à aspect métallique du 4<sup>e</sup> siècle (après J.-C.). Cet indice d'occupation de l'homme à cette période troublée de la fin de l'Empire romain était un indice que nous n'avons pas négligé ; c'est pourquoi nous avons décidé que nous pratiquerions un sondage dans cet abri.

Après les autorisations nécessaires, du Propriétaire que nous tenons à remercier de son amabilité à notre égard, et de M. J. COMBIER, nous entreprenons tout d'abord de clore complètement cet abri afin d'effectuer efficacement nos travaux de recherches.

Nous avons fouillé sur 2 m<sup>2</sup> environ vers la paroi gauche de l'abri, un peu en avant de la cavité sous roche et parallèlement à la longueur, et entre la banquetta haute de 60/80 cm par rapport au sol de l'abri<sup>1</sup>.

Nous avons trouvé la stratigraphie suivante :

α Sol actuel surmonté ou mélangé de cailloutis calcaires et blocs calcaires hétérométrique. Epaisseur 15 cm. Niveau remanié à poterie gallo-romaine dominante. — I.

1. Ont pris part à ce sondage, en dehors de nous-mêmes, MM. Ph. PEREIRA, G. MONNIER, Jean-Pierre et Patrick REYMOND.

β Niveau noirâtre sableux mêlé de petits cailloutis calcaires, quelques galets. Epaisseur 40 cm. Niveau à industrie mésolithique. — II.

γ Niveau stérile sableux grisâtre mêlé de cailloutis. Epaisseur 37 cm.

δ Sable noir + cailloutis et quelques galets. Epaisseur 30 cm. Niveau industriel mésolithique. — III.

λ Gros blocs effondrés dans sable jaunâtre plus humide mêlé de blocs plus petits et de cailloutis. Niveau paléolithique ? — IV.

Nous avons interrompu notre sondage à 1,40 m de profondeur environ sur de gros blocs sans avoir atteint le substratum.

C'est entre les niveaux δ et λ que nous trouvons à 1,30 m environ, réparties autour d'un bloc calcaire et pratiquement collées sur lui, quelques lames que nous avons classées dans le Magdalénien. Des fouilles plus étendues nous permettront de vérifier cette hypothèse<sup>2</sup>.

#### ETUDES DES HABITATS SUCCESSIFS.

Nous avons vu, plus haut, que nous avons trouvé :

- I. — Une couche céramique gallo-romaine (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> siècle) dominante ;
- II et III. — Deux strates d'occupation mésolithique ;
- IV. — Un niveau probablement magdalénien.

#### 1<sup>er</sup> NIVEAU INDUSTRIEL. — C. IV.

En effet, à 1,30 m de profondeur, dans une partie stérile constituée par du sable jaunâtre au-dessus de gros blocs effondrés, plaqués contre un bloc calcaire hétérométrique, d'environ 20 à 25 cm de dimensions, se trouvaient un certain nombre de lames et d'éclats de silex à patine blanc jaunâtre (28 pièces) présentant un plan de frappe avec bulbe de percussion plus ou moins éliminé.

Ces pièces ne présentent, dans la majorité des cas, pas de retouches. Toutefois, l'une est travaillée soigneusement sur le côté droit par une série de retouches très fines (voir figure couche IV).



Couche IV

Clichés grandeur naturelle × 7/10

2. Devant la richesse du gisement nous avons décidé de faire participer notre collègue R. VILAIN (qui œuvre aussi depuis longtemps dans l'Ain, dans le même axe que nous) à nos fouilles futures dans ces abris.

Nous avons donc pris date en commun pour ces gisements auprès de M. J. COMBIER et l'an prochain commenceront l'exploration et l'étude scientifique de cet habitat.

Des fouilles ultérieures, si ce niveau se retrouve, nous donneront toutes précisions supplémentaires sur l'âge de ces pièces situées sous deux niveaux mésolithiques d'âge tardenoisien comme nous allons le voir maintenant.

2<sup>e</sup> NIVEAU INDUSTRIEL. — C. III.

Après notre niveau paléolithique, il se trouve situé dans la couche  $\delta$ , pratiquement au-dessus, entre  $\delta$  et  $\lambda$ .

Nous avons récolté là de nombreuses pièces lithiques ainsi que des restes ostéologiques très fragmentés la plupart du temps, ainsi que deux fragments de bois de cervidés sciés circulairement.

De nombreuses coquilles ont aussi été récoltées (souvent en mauvais état) pour détermination ultérieure.

Parmi de très nombreux éclats de taille nous avons récolté un certain nombre d'outils retouchés ou non dont nous donnons ici les dessins exécutés par notre collègue R. VILAIN qui nous a aidé dans la typologie de ces pièces déterminée d'après des normes de LAPLACE-JAURETCHE.

Nous présentons donc les pièces suivantes : (figure 2) :

- 1-2-3. — Lamelles non retouchées.
4. — Lamelle denticulée.
5. — Extrémité distale de lamelle à troncature oblique et coche latérale.
6. — Lamelle à retouches mixtes et troncature marginale.
7. — Éclat à coche.
8. — Bec sur éclat.
9. — Petit grattoir frontal sur éclat épais.
10. — Lamelle à dos à troncature concave oblique.
11. — Lamelle à dos rectiligne, à troncature droite (dite pointe tardenois).
12. — Lamelle à dos rectiligne à troncature oblique concave.

Par ses pièces 10, 11 et 12, ce niveau s'apparenterait au Tardenoisien C. I (10 et 11 et au Tardenoisien C. II (12) du Cuzoul de Gramat.

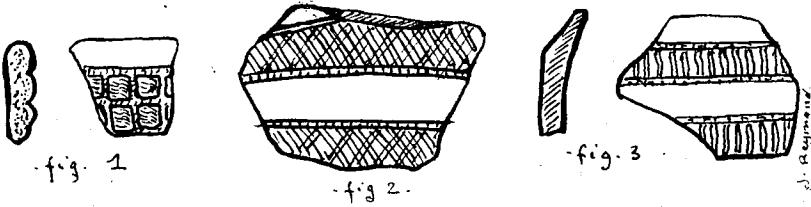
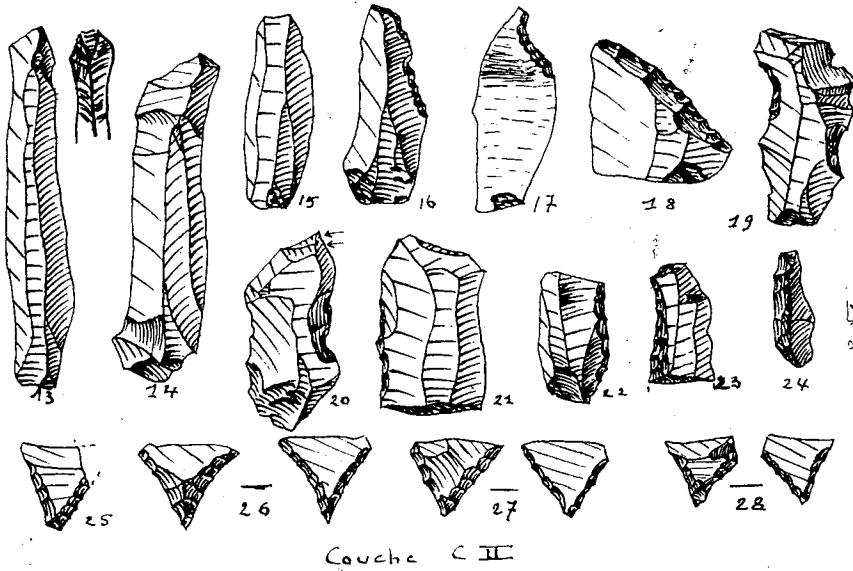
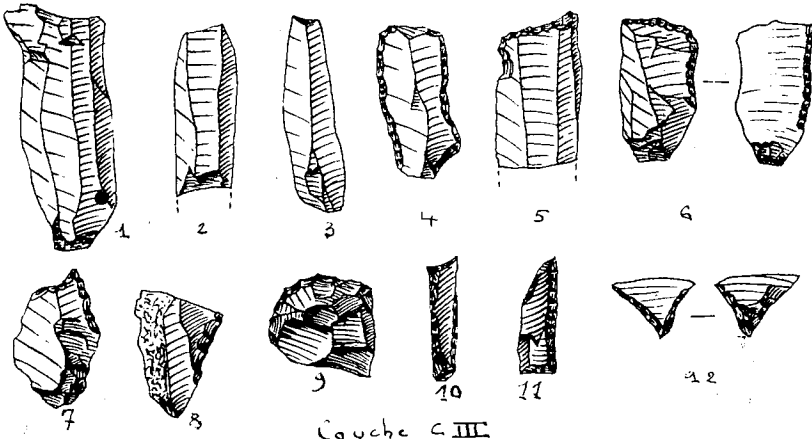
Dans le tardenoisien II de Sauveterre-la-Lémance, les retouches de flèches tranchantes recouvrent les deux faces, ce qui n'est pas le cas pour notre n° 12.

3<sup>e</sup> NIVEAU INDUSTRIEL (C. II).

Séparé par une couche stérile de sable et cailloutis de 30 à 40 cm d'épaisseur, nous trouvons ce niveau très riche lui aussi, en lames, lamelles, éclats et outils véritables. Les pièces ostéologiques sont aussi très brisées mais certaines peuvent être déterminées et nous renseignent sur la faune de ce niveau.

Nous représenterons ici une quinzaine de pièces venant de ce niveau, à savoir (fig. 3) :

13. — Lamelle denticulée avec retouches marginales sur extrémité distale.
- 14-15. — Lame et lamelle retouchées.
16. — Lamelle denticulée avec retouches marginales sur extrémité distale.
17. — Lamelle avec une large coche latérale inverse sur l'extrémité distale.



Clichés grandeur naturelle x 7/10

- 18. — Eclat à troncature oblique.
- 19. — Lamelle à coches profondes.
- 20. — Burin transversal sur lamelle à coche profonde.
- 21. — Fragment de lame à coches.
- 22. — Lamelle à retouches partielles envahissantes directes.

23. — Fragment de lamelle à larges coches (retouches simples profondes).
24. — Recoupe de bord de nucléus.
26. — Pointe flèche tranchante avec retouches couvrantes sur une face du pédoncule et simple, profonde, continue, directe sur l'autre face du pédoncule.
25. — Pointe flèche tranchante cassée avec retouches simples profondes directes sur le pédoncule.
27. — Flèche tranchante à retouches simples continues deux faces.
28. — Flèche tranchante à retouches simples continues deux faces.

#### 4<sup>e</sup> NIVEAU INDUSTRIEL (C. I).

Constitué en grande partie par des tessons de céramique en nombre important. Nous n'avons pu reconstituer que certaines parties de vases.

- 1<sup>o</sup> Fond de poterie noire et rouge micacée, non tournée, décorée de séries de traits parallèles, perpendiculaires au fond, dégraissant assez gros.
- 2<sup>o</sup> Poterie grise non tournée, décorée aussi d'incisions profondes plus ou moins parallèles, dégraissant noirâtre.
- 3<sup>o</sup> Bords de base en poterie grise micacée pouvant correspondre à la poterie du 2<sup>e</sup>.
- 4<sup>o</sup> Bords de vase en poterie rougeâtre micacée, intérieur noir, décor de bandes régulières donnant impression de recouvrement.
- 5<sup>o</sup> Poterie grise, dégraissant très fin, pâte très fine, tournée.
- 6<sup>o</sup> Poterie sigillée très abîmée, rougeâtre, dégraissant très fin, tournée.
- 7<sup>o</sup> Poterie rougeâtre, reflets métalliques, tournée.
- 8<sup>o</sup> Très nombreux fragments poterie non décorée rouge et noir, à gros dégraissant, tournée.

Une partie de cette céramique date de la fin des 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> siècles, ceci indiqué par la présence des poteries à reflets métalliques ; le reste étant une poterie indigène d'usage courant ; par le décor elle rappelle la poterie de Tréfiguez (commune de Tenay) <sup>3</sup>.

Il est d'ailleurs difficile de la dater avec certitude, ce mode de décor présent à l'âge du bronze s'est poursuivi et se retrouve à des époques diverses, étant donné qu'il y a remaniement, il nous faut attendre de retrouver peut-être une zone non perturbée pour sérier les types de céramique, car l'on sait qu'à la période marquant la fin de l'Empire romain, toutes les formes de décor et de types techniques réapparaissent (en particulier très souvent les types de la Tène) et viennent rendre difficile toute datation, si la stratigraphie est bouleversée.

Étant donné le remaniement de cette couche (bien que la majeure partie de la céramique soit d'un niveau gallo-romain) nous avons récupéré, vers le bas de la couche, près de  $\beta$ , quelques tessons qui, par leur décor, nous font penser à de la céramique calolithique de type caliciforme (voir figures couches).

En effet, il s'agit de trois types de tessons ; les premiers étudiés sont constitués par une pâte gris-jaunâtre, à l'intérieur du vase, la partie interne de la pâte est ocre, à dégraissant très fin, la face extérieure est brunâtre à tendance jaunâtre, elle est décorée de zones séparées par une

3. Trouvée par nos Collègues GOYET et SOLEILHAC. Bulletins de la Société de Naturalistes d'Oyonnax, n<sup>o</sup> 10 et 11, 1956/57, pages 39 et 40.

cannelure assez profonde dans lesquelles on voit de petits ressauts, les zones sont alternées dans leur décor, une zone décorée d'incisions obliques et une sans décor, et ainsi de suite. Dans le fond de ces incisions obliques apparaissent des fentes, profondes, d'autres en relief, indiquant un décor par impression ; ces traits sont recoupés par des incisions moins larges et moins profondes ; ces incisions présentent une obliquité dans son action sur la pâte.

Tout ceci indique bien un décor par impression (roulette) et incisions sur la pâte crue (fig. 2).

Un autre type de tessons (deux morceaux) est constitué par une céramique de teinte plus rougeâtre décorée de bandes, de damiers, séparés par une bande non décorée ; là encore, impression sur de la pâte crue (peut-être roulette) ; nous avons un fragment de bord de forme rectiligne à bord arrondi (fig. 1).

Enfin, nous décrivons le dernier tesson, plus important en taille et constitué par un bord de vase ; vu de profil, il existe un évasement en haut du col faisant un angle de quelques degrés par rapport à la verticale. La pâte est rougeâtre extérieurement avec une zone noirâtre à l'intérieur ; le dégraissant est très fin. Le décor est aussi constitué de zones décorées et non décorées séparées par une incision assez profonde ; la zone décorée est constituée par des traits parallèles et perpendiculaires à l'incision circulaire : là encore décor par impression (roulette) avant cuisson de la pâte (fig. 3).

Ces quelques tessons ont une très grande importance car ils montrent la présence de caliciformes du type « pan-européen de V. GORDON-CHILDE » dont les variantes sont nombreuses et avec une répartition géographique assez large. Elle pourrait avoir pénétré dans cette région en suivant le Rhône (distance à vol d'oiseau d'environ 5 km, des abris au fleuve), remontant à l'embouchure du Furans pour se diriger le long de cette rivière dans la région où nous trouvons les débris de leur céramique.

Nous ne croyons pas que la céramique caliciforme ait été signalée dans cette région du Bugey et cette découverte renforce l'idée de M. J. COMBIER selon laquelle les « blancs des cartes de répartition sont plus apparents que réels », et le souhait que, par de nouvelles découvertes, soit mis en relief le rôle joué par l'axe du Rhône dans les âges les plus anciens du métal dans les relations entre Méditerranée et nos régions<sup>4</sup> et <sup>5</sup>.

Nous souhaitons que nos fouilles ultérieures nous permettent de situer si possible la présence en stratigraphie dans notre gisement de cette céramique et aussi de retrouver d'autres éléments.

#### INDUSTRIE OSSEUSE.

Présente dans les niveaux tardenois : C. II et C. III, elle est surtout composée de fragments de bois de cervidés sciés et dont certains présentent des traces d'usure ou d'utilisation de la pointe (lissoirs ? ou poinçons ?).

4. J. COMBIER, J.-P. THEVENOT et R. VILAIN : Un abri calolithique et Halstatien ancien à Sérézin-du-Rhône (Isère). — Cahiers Rhodaniens, VI, 1959.

5. J. COMBIER et J.-P. THEVENOT : Données nouvelles sur les vases caliciformes dans le bassin du Rhône. — Anthropologie, t. 63, n° 3-4, 1959.

VESTIGES HUMAINS.

Dans la couche industrielle I, nous avons trouvé un fragment de talon, quelques fragments de boîte crânienne, 4 phalanges, 2 incisives, 2 prémolaires très usées non cariées, ceci à la limite de la couche à niveau industriel mésolithique II.

FAUNE.

Celle-ci a été déterminée sur des vestiges en relativement bon état, par Mlle CHAUVIRÉ. Elle a pu relever la présence des espèces suivantes classées par niveau :

Niveau I :	<i>Bos sp.</i>
<i>Sus scrofa</i>	<i>Lepus ?</i>
<i>Meles meles</i>	<i>Galus sp.</i>
<i>Capreolus capreolus</i>	Niveau III :
<i>Cervus elaphus</i>	<i>Sus scrofa</i>
<i>Bos taurus</i>	<i>Vulpus sp.</i>
Niveau II :	<i>Ursus (speloeus) ?</i>
<i>Sus scrofa</i>	<i>Capreolus capreolus</i>
<i>Meles meles</i>	<i>Cervus elaphus</i>
<i>Vulpes vulpes</i>	<i>Castor fiber</i>
<i>Capreolus capreolus</i>	<i>Marmotta marmotta</i>
<i>Cervus elaphus</i>	<i>Rangifer tarandus</i>

On assiste à la présence d'une faune dite plus froide ; dans le niveau profond ; la confirmation de la présence du renne serait intéressante car cela indiquerait sa survivance tardive dans cette région du Bugey.

CONCLUSIONS.

Le gisement Th1 présente donc un témoignage important de son occupation humaine du gallo-romain au paléolithique supérieur ; le fait de son intégrité, de l'absence de toutes fouilles anciennes, permettra par les fouilles qui vont y être entreprises de mieux connaître une période ancienne de l'histoire de cette région du Bugey, et doit aussi nous amener, avec les trouvailles de nos collègues VILAIN à Culoz, PARRIAT et PERRAUD à la grotte du Souhait, à une meilleure connaissance des industries préhistoriques dans l'Ain.

BIBLIOGRAPHIE.

- BAILLOUD G. et MIEZ DE BOOFZHEIM. — Les civilisations néolithiques de la France. Picard, Paris, 1955.
- COMBIER J. (1959). — Informations archéologiques de la circonscription de Lyon. Gallia Préhistoire, t. II, pp. 109-133.
- COULONGES L. (1935). — Les gisements préhistoriques de Sauveterre-la-Lémance (L.-et-G.). Arch. Inst. paléont. hum., Mém. 14, 56 p., 24 fig., 6 pl.
- ESCALON DE FONTON M. et LUMLEY H. DE (1955). — Quelques civilisations de la Méditerranée septentrionale et leurs intercurrences. Bull. Soc. Préhist. fr., t. LII, fasc. 7, pp. 379-394, 3 fig., 3 tableaux.
- ESCALON DE FONTON M. et LUMLEY H. DE (1957). — Les industries à microlithes géométriques. Bull. Soc. préhist. fr., t. LIV, fasc. 3-4, pp. 164-180, fig. 2. 2 tableaux.
- GAILLARD C., PISSOT J., CÔTE C. (1927). — L'abri préhistorique de la Genière à Serrières-sur-Ain. L'Anthropologie, t. XXXVII, pp. 1-47, 16 fig., 6 pl., Paris
- LACAM R., NIEDERLENDER A., VALLOIS H.-V. (1944). — Le gisement mésolithique du Cuzoul de Gramat. Arch. Inst. paléont. hum., Mém. 21, 92 p., 44 fig., 8 pl.
- LAPLACE-JAURETTE C. (1957). — Typologie analytique, application d'une nouvelle méthode d'étude des formes et des structures aux industries à lames et à lamelles. Quaternaria, vol. IV, pp. 133-164, 7 fig.

- MAYET L. et PISSOT J. (1913). — Abri sous roche préhistorique de la Colombière. Ann. Univ. Lyon. série I, vol. 39, 205 p., 102 fig., 25 pl.
- PARRIAT, DESBROSSE et PERRAUD. — Revue des Sciences naturelles de Montceau-les-Mines, 1961, pages 3-68.
- SIRET L. (1924). — La taille des trapèzes tardenoisien. Revue d'Anthropologie, n° 3-4, mars-avril.
- TOURNIER (Abbé) et GUILLON (Ch.) (1903). — Les abris de Sous-sac et les grottes de l'Ain à l'époque néolithique, 63 p., 3 pl., « Imprimerie du courrier de l'Ain », Bourg.
- VILAIN et REYMOND (1961). — Une station tardenoisien dans le Bugey. Bull. Sté Linnéenne de Lyon. n° 1, janvier, pp. 9-16, 3 pl.
- VILAIN R. (1961), Culoz (Ain) : Un gisement mésolithique avec sépulture, dans le Bugey (note préliminaire). Bull. Soc. préhist. fr., t. LVIII, fasc. 7, pp. 450-461, 3 fig., 2 pl.
- VIGNARD E. (1931). — Les microburins du Sébillien. Origine du microburin. Congrès préhistorique de France, X<sup>e</sup> session, pp. 66-106, 17 pl.
- Présenté à la Section de Préhistoire et d'Archéologie en sa séance du 27 mars 1964.

### SECTION MYCOLOGIQUE : INFORMATIONS

Au cours de la séance mensuelle du 17 février 1964 il a été présenté plus de 50 espèces parmi lesquelles : *Clitocybe verna* Lund. = *radicellata* Gill. = *rhizophora* Joss. et Pouch. = *pruinosa* au sens des mycologues tchécoslovaques.

*Clitocybe verna* est très bien décrit par LUNDELL ; les caractères correspondent à tout point de vue à ceux que l'on observe chaque année sur les nombreux spécimens récoltés dans la région lyonnaise, sous conifères, dès le début de décembre et jusqu'à fin mars.

Au contraire GILLET, dans la description de *Clit. radicellata*, cite plusieurs caractères assez différents, notamment : la couleur insolite du chapeau, brun-purpurescent et les lamelles épaisses.

*Collybia stephanocystis* Kühn-Romagn.

*Collybia esculenta* ss. Favre.

*Collybia conigena* Fr. ex Pers.

Ces trois espèces poussent sur les cônes plus ou moins enfouis. Seul *Col. conigena* présente des spores amyloïdes.

*Collybia velutipes* Curt. — Cette espèce est très commune, tout l'hiver, dans la région lyonnaise, surtout au pied de *Sarothamnus scoparius*.

*Hygrophorus marzuolus* Fr. — *Cantharellus cibarius* Fr. — *Marasmius epiphyllodes* Rea. — *Tubaria pellucida* Bull. — *Flammula carbonaria* Fr. — *Hypholoma sublateralitium* Sch. — *Tremella frondosa* Fr. — *Exidia glandulosa* Bull. — *Exidia recisa* (Ditm.) Fr. — *Merulius papyrinus* Bull. — *Merulius tremellosus* Schr. — *Tuber brumale* Fr.

*Geoporella Michaelis* (Fisch.) Soeh. — Décrit antérieurement par FISCHER sous le nom de *Geopora Michaelis*. Ces deux genres font partie de la famille des Hyménangiés.

Le genre *Geoporella* diffère surtout des *Geopora* par les spores plus ou moins verruqueuses, de couleur jaune à rouge-brun lorsqu'elles sont parvenues à maturité. Celles du genre *Geopora* sont lisses et à peine jaunâtres.

On trouve *Geoporella Michaelis* dès le printemps, surtout en bordure des chemins dans les bois de conifères. Pas très rare dans les monts du Haut-Beaujolais.